



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Quelle épargne pour les moins de 18 ans ?

Publié le 24 décembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Livret A, livret jeune, compte épargne logement (CEL)... En cette période de fin d'année, vous pensez peut-être ouvrir un livret d'épargne pour vos enfants, votre neveu ou pour vos petits-enfants ? Mais connaissez-vous les types de livret accessibles aux moins de 18 ans ? *Service-Public.fr* fait le point.

En matière d'épargne, il est possible d'ouvrir à un mineur :

- un **livret A** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2365>) ;
- un **livret jeune** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2904>) (à partir de 12 ans) ;
- un **compte épargne logement (CEL)** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16136>) ;
- un **plan d'épargne logement (PEL)** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16140>) .

Comparatif entre les différents types de comptes et livrets d'épargne

Dénomination	Conditions	Plafond	Disponibilité	Intérêts	Cumul
<u>Livret A</u>	1 livret A ou livret du Crédit Mutuel par personne	22 950 €	Fonds disponibles	0,50 % par an	Possible
<u>Livret jeune</u>	- De 12 à 25 ans - 1 livret jeune par personne	1 600 €	- Fonds disponibles - Retraits soumis à autorisation avant 16 ans	Au moins 0,50 % par an	Possible
<u>Compte épargne logement (CEL)</u>	Ne pas avoir un autre CEL ou de PEL dans un autre établissement	15 300 €	Fonds au-delà de 300 € disponibles	0,25 % par an + prêt à taux réduit (et prime d'État s'il a été ouvert avant 2018)	Possible, mais si c'est avec un PEL, il doit être souscrit dans la même banque que le CEL
<u>Plan d'épargne logement (PEL)</u>	Ne pas avoir un autre PEL ou CEL dans un autre établissement	61 200 €	Fonds disponibles, mais si retrait dans les deux premières années, les intérêts sont ramenés au taux du CEL.	1 % par an + prêt à taux réduit (et prime d'État s'il a été ouvert avant 2018)	Possible, mais si c'est avec un CEL, il doit être souscrit dans la même banque que le PEL

Et aussi

- Livrets, plans et comptes d'épargne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20376>)

Pour en savoir plus

- Quel produit d'épargne pouvez-vous souscrire pour votre enfant ? [https://www.economie.gouv.fr/particuliers/produit-epargne-compte-bancaire-enfant-mineur?xtor=ES-39-\[BL_202_20210119\]-20210119-\[https://www.economie.gouv.fr/particuliers/produit-epargne-compte-bancaire-enfant-mineur\]](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/produit-epargne-compte-bancaire-enfant-mineur?xtor=ES-39-[BL_202_20210119]-20210119-[https://www.economie.gouv.fr/particuliers/produit-epargne-compte-bancaire-enfant-mineur])
Ministère chargé de l'économie